Profession de foi



Loi LRU: présidentialisation et nouvelle « gouvernance »

En 2007, la loi LRU a donné des pouvoirs étendus au Président sur la gestion des emplois et du budget. La LRU a aussi instauré un Conseil d'Administration réduit dont la représentativité est biaisée par la règle de majorité appliquée aux collèges A et B et par la sous-représentation des personnels BIATOSS. Finalement, le CEVU et le CS, conseils plus représentatifs des personnels et usagers, sont rétrogradés en tant qu'instances purement consultatives.

Durant la mandature passée, l'équipe de direction a utilisé ces pouvoirs étendus notamment lors de décisions stratégiques, allant jusqu'à contourner le CA lors du dépôt des projets Plan Campus, IDEX 1, IDEX 2 et enfin IDEFI. O&I n'accepte pas ce mode de fonctionnement issu de la « nouvelle gestion publique » et considère que ce sont dans les conseils que les politiques de l'établissement doivent être définies, amendées et acceptées.

O&I : s'opposer si nécessaire mais proposer des alternatives

La loi LRU, le financement par projet et le Programme Investissements d'Avenir instaurent une concurrence généralisée à tous les niveaux : entre établissements, entre composantes et même entre individus. Le *benchmarking* et les « processus de qualité » sont de très puissants outils de transformation de nos métiers, dénaturant nos missions de création et de transmission du savoir en une production quasiment tayloriste des connaissances et de diplômés « prêts à l'emploi », tout en supprimant la dimension collégiale des prises de décision.

Pendant la dernière mandature, les élus O&I se sont systématiquement opposés à toute proposition impliquant une mise en concurrence. Ils ont affirmé que les conseils ne sont pas des chambres d'enregistrement mais des lieux d'élaboration de la politique de l'université. C'est pourquoi ils ont proposé des alternatives qui privilégient les approches concertées tenant compte d'appréciations qualitatives des activités et des individus. Nous avons aussi été la seule liste restant force de proposition sur les questions d'une Université Régionale, puis d'une Université de Lille et sur la *mastérisation*. Nos propositions reposent sur l'implication systématique des instances élues existantes et, lorsque cela est nécessaire, sur la mise en place de services permettant une coopération renforcée, tels les Services Inter-Universitaires.

Principes et propositions que vos élus O&I défendront

Les élus O&I s'engagent à défendre dans toutes les instances de l'université et inter-universitaires :

- la continuité d'un service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche public et laïque, réellement accessible à tous et humaniste ;
- le maintien d'un équilibre entre les missions de l'université : la recherche, l'enseignement et les interactions avec tous les acteurs de la société ;
- le renforcement des coopérations avec tous les établissements publics de l'ESR de la région ;
- le développement d'une qualité de travail et de vie digne d'un campus incontournable au niveau régional et à vocation internationale ;
- la prise en compte des attentes des citoyens et de la société civile au même titre que celles de l'État, des collectivités territoriales ou des acteurs économiques.

Des élus indépendants d'une équipe de direction doivent être présents pour garantir le respect du rôle des conseils centraux et leur représentativité.

Le 12 avril, votez O&I!

http://www.ouverture-independance.fr/

Profession de foi



Pourquoi voter pour les listes Ouverture & Indépendance ?

O&I, un fonctionnement transparent :

- les élus diffusent les ordres du jour et les documents préparatoires des conseils,
- les élus rédigent et diffusent des comptes-rendus des conseils et commissions,
- les élus échangent régulièrement avec les sympathisants lors de réunions.

O&I, une équipe représentative et constructive :

- l'appartenance à l'Université précède celle à une composante ou à un laboratoire,
- nos listes représentent presque toutes les composantes et un grand nombre de laboratoires,
- nous veillons à ce que les candidates soient autant en position éligible que les candidats.

O&I, le contact privilégié entre les conseils et les personnels :

- une liste de diffusion est un contact permanent entre les élus et les sympathisants,
- un journal, source permanente d'information sur les conseils, commissions et dossiers,
- des réunions qui permettent un contact privilégié entre élus et sympathisants.

Depuis 2003, O&I change le fonctionnement de notre Université pour plus de transparence et d'implication des élus et personnels dans les décisions.

Ċ			Collège B		Collège BIAT	SS
	2. Helga SCARWELL (Géograph 3. Ludovic DUPONCHEL (Polyte 4. Didier VIEAU (Biolog 5. Jean-Christophe ROUTIER (IEL	h) ie) A)	1. Yann SECQ 2. Marie-Hélène BEKAERT 3. Thomas VANTROYS 4. Marie-Emilie VOGE 5. Godfrey NEUTELINGS 6. François DESSENNE	(IÈEÁ)	Juliette MAGNIES Eric TRIQUET Bruno DEJAEGER	(Polytech) (IUT) (IAE)

C	Collège A			Collège B	Collège BIATSS		
V U	SHS	1. Helga SCARWELL (Géo.)	S H S	Yannick SCHWAMBERGER (IAE) Magalie FRANCHOMME (Géogr.) Fabrice CAUDRON (IAE)	1. Geneviève DERONSART (Physique) 2. Bruno DEJAEGER (IAE) 3. Lucie MYLONDO (Biologie)		
	S T	Jean-Christophe ROUTIER (IEEA) Morad ROUDBARAKI (Biologie) Bertrand BOCQUET (IUT) François DANNEVILLE (IEEA)	Т	Anne-Frédérique PAUL (Biologie) Anne-Sophie BLERVACQ (Biologie) Xavier REDON (Polytech) Stéphanie HEMON (Physique) Patrick DELPLACE (IUT)			

	С	Collège A			Collège B			Collège C		
	S	SHS	1. Helga SCARWELL (Géographie)	SHS	1. Philippe DEBOUDT	(Géogr.)	SHS	1. Magalie FRANCHOMI	ME(Géogr.)	
		ST 1. François CABESTAING (IUT) 2. François DANNEVILLE (IEEA) 3. Ludovic DUPONCHEL (Polytech) 4. Nicolas ROUSSEL (INRIA) 5. Didier VIEAU (Biologie) 6. Gilles GRIMAUD (IEEA)	ST	Gautami BHOWMIK Pierre-Eric SAUTIERE Anne-Sophie BLERVACC	(Math) (Biologie) Q (Bio.)	ST	Christophe TASTET Yvan PETER Laurent NOE Yannick ROELENS	(Biologie) (IUT) (IEEA) (IUT)		
				Collège D		Collège E				
					1. Frédéric DEFOURNE	(IUT)		an SECQ nmanuel LEGUY	(Polytech) (IEEA)	

Réunions publiques: vendredi 6 de 11h45 à 13h et mardi 10 de 13h à 14h15 en salle des thèses ; mardi 10 de 12h à 13h30 à l'IAE

Le 12 avril, votez O&I!

http://www.ouverture-independance.fr/